

INFOS BRÈVES

Bulletin d'informations municipales de Morette – N°14
MAI 2016

Diab^{le} d'Homme

De Robert Lamoureux

Mise en scène de
Jean-Claude Laurencin

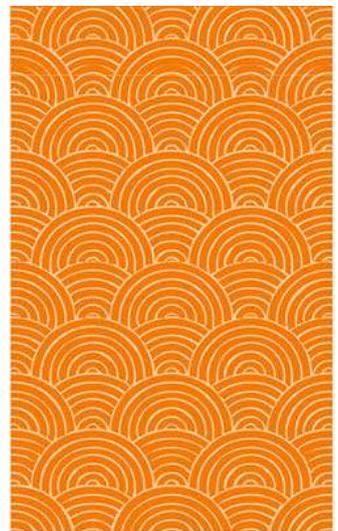


Compagnie Scarabande

Le 19 juin 2016 à 17h

Salle Communale de Morette

Organisé par le CCAS de Morette pour
tous les habitants de Cras et de Morette



Venez
partager
un moment
de convivialité
en toute
simplicité
réunissant
petits &
grands...

La
représentation
sera suivie
du verre
de l'amitié.

VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

Présents : Mmes et MM. Cyril BIETRIX-OGIER, Lionel CARLIN, Jean-Pierre DEZANET, Franck DORIOL, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF, Hélène REYNAUD, Christelle VUILLEROT, Florent ZANELLO.

Absents : M. Stéphane LACHAUD pouvoir donné à Mme Aude PICARD WOFF
M. Gérard BOURGEAT.

DELIBERATION 2016-09 : approbation du compte de gestion 2015

Le compte de gestion 2015 de la commune transmis par le receveur municipal est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION 2016-10 : vote du compte administratif 2015

Le compte administratif 2015 de la commune tel que résumé ci-dessous est approuvé à l'unanimité.

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	610.693,89 €	375.118,86 €	500.258,53 €	384.976,27 €
Recettes	610.693,89 €	437.334,84 €	500.258,53 €	371.910,26 €
Résultat de l'exercice		+ 62.215,98 €		- 13.066,01 €
Résultat de clôture		+ 250.138,87 €		- 54.323,90 €

DELIBERATION 2016-11: affectation du résultat

L'affectation d'une partie du montant de l'excédent de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2015, soit la somme de 97.365,30 € (54 323, 90 € pour le solde d'exécution d'investissement 2015 + 43 041, 40 € de restes à réaliser), à la section d'investissement du budget primitif 2016 au compte 1068, est approuvée à l'unanimité.

DELIBERATION 2016-12 : vote des taux d'imposition communaux

La proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour l'année 2016 est approuvée à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget prévisionnel 2016 de la Commune tel que résumé ci-dessous est approuvé à l'unanimité

Section fonctionnement	Section investissement
Dépenses prévues : 421 100 €	Dépenses prévues : 272 900 €
Recettes prévues : 421 100 €	Recettes prévues : 272 900 €

DELIBERATION 2016-13 : demande de subvention DETR – Accessibilité

Il y a obligation à mettre en conformité aux normes d'accessibilité l'ensemble des bâtiments communaux de la commune de Morette, à savoir : école/cantine/bibliothèque, mairie, salle communale, WC publics, boulodrome, église et cimetière. Cette mise en conformité s'étalera sur 2016, 2017, 2018, conformément à l'agenda déposé en Préfecture de l'Isère.

Pour l'ensemble des travaux, le plan de financement se résume comme suit :

* D.E.T.R. 9.398,69 Euros

* Département 28.196,07 Euros

* Autofinancement 9.398,69 Euros

TOTAL.....46.993,45 Euros

La demande de subvention de l'État dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement

Territoires Ruraux) pour l'ensemble des travaux est approuvée à l'unanimité.

DELIBERATION 2016-14 : Redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux concernant les ouvrages de distribution d'électricité

L'instauration de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité est approuvée à l'unanimité.

DELIBERATION 2016-15 : Délibération en faveur de l'utilisation du bois

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération qui promeut l'utilisation du bois sous toutes ses formes, matériau et énergie vertueux et renouvelables, sources d'emplois locaux dans la filière bois des territoires et engage la collectivité à étudier systématiquement la solution bois matériau et énergie et à utiliser davantage de bois, notamment local, dans l'acte de construire ou comme source d'énergie.

Autres points

- Projet de classement de la Voie Communale N°1 en Route Départementale et déclassement d'une section de la Route Départementale 154A
M. Perazio, conseiller départemental, propose que l'échange soit fait en l'état, que le Département prenne en charge la mise au gabarit et que la commune prenne en charge la liaison mode doux et les aménagements de sécurité.

- Commune nouvelle
La commune de Morette s'engage dans une démarche de réflexion de création d'une commune nouvelle avec la commune de Cras.

- Recomposition du conseil de la 3C2V suite à la démission de Madame le Maire de Malleval en Vercors
La commune de Vinay s'est opposée à l'accord local concernant la recomposition du conseil communautaire. Le conseil communautaire est désormais composé de 33 membres. M. Patrice Ferrouillat a été élu Vice-Président en charge de la Culture et de la Communication. Mme Aude Picard Wolff a été désignée déléguée titulaire de la 3C2V au Syndicat Mixte du Pays du Sud Grésivaudan.

- Taux d'imposition intercommunaux
Il sera proposé lors du vote du budget de la 3C2V le 07/04/16, une augmentation du taux de la taxe foncière intercommunale, elle passera de 0,5 % à 2,5 %. Mme Aude Picard Wolff, conseillère communautaire, indique que si elle convient qu'il est nécessaire d'augmenter les ressources au regard de l'augmentation des dépenses de la 3C2V, elle regrette que conjointement à cette démarche sur les taux aucune réflexion de fond n'ait été faite sur le recentrage de notre communauté sur ses compétences d'intérêt véritablement communautaire.

- Indemnités des élus
En application de l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1er janvier 2016, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les indemnités de fonction du maire sont fixées à titre automatique au taux plafond, sans délibération du conseil municipal.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2016

Présents : Mmes et MM. Cyril BIETRIX-OGIER, M. Jean-Pierre DEZANET, Franck DORIOL, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF, Christelle VUILLEROT.

Absents : Mme et MM. Gérard BOURGEAT, Lionel CARLIN, pouvoir donné à Franck DORIOL, Stéphane

LACHAUD, pouvoir donné à Aude PICARD WOLFF, Hélène REYNAUD, Florent ZANELLO.

Invités: (représentants du conseil municipal de CRAS) Mmes MM. Andrée CHARRIN, Sandra GUILLERME, Alexandre MATT, Gérard VEYRET

DELIBERATION 2016-16 : Transferts de voiries départementales et communales

Dans un souci de continuité d'itinéraire et eu égard à la fonction de desserte locale de la section de RD 154 A en partie située en agglomération, le conseil municipal, par 7 voix pour et 1 abstention, accepte de procéder avec le Département de l'Isère à un échange de voirie :

- d'une part le transfert dans le domaine public communal de la section de la RD 154A entre la RD 153 et la voie communale N°1
- d'autre part le transfert dans le domaine public routier départemental de la VC N°1 dans sa section entre les intersections avec la RD 153 et la RD 154 A

Ce transfert du Département de l'Isère à la commune sera assorti d'aucune subvention d'équipement, le Département aura en charge la remise à niveau de la voie communale tel que résultant de la politique départementale dans ce domaine. Des aménagements de sécurité seront prévus pour éviter des vitesses excessives. Ce transfert permettra de mettre en œuvre un programme d'aménagement conventionné avec la commune pour la création d'un aménagement piéton.

DELIBERATION 2016-17 : Autorisant la Collectivité à faire appel au service emploi du Centre de Gestion de l'Isère

Après délibération, le conseil municipal par 6 voix pour et 2 abstentions décide de recourir au service emploi du Centre de Gestion de l'Isère chaque fois que cela est nécessaire, afin de respecter le maintien du service public.

Autre points:

Point sur le CCAS

Le conseil d'administration du CCAS a adopté le compte administratif 2015 du CCAS.

Fonctionnement, dépenses réalisées : 1.462,02 €

Fonctionnement, recettes réalisées : 125,00 €

Le résultat de l'exercice 2015 est un déficit de 1.337,02 €, le résultat de clôture est un excédent de 8.125,90 €.

Le conseil d'administration a adopté le budget primitif 2016 du CCAS.

Repas des aînés:

Cette année, 59 personnes dont 24 de Morette ont partagé ce repas dans la salle des fêtes de Cras. Le menu très apprécié fut suivi d'une projection de vieux films amateurs et c'est avec regret que les convives se sont séparés après jeux de cartes et chansons.

Organisation de la distribution des paniers garnis pour les absents au repas:

La distribution à domicile par les membres du CCAS des paniers garnis se fera pendant la semaine du 23 mai au 29 mai.

Projet des écoles de Cras et de Morette sur l'architecture et le patrimoine:

Les classes des écoles de Cras et de Morette dans le cadre de leur projet patrimoine vont construire pendant le mois de juin un mur-monument en pisé sur le terrain communal sous l'église de Morette.

Commune nouvelle:

La réflexion sur le projet de création d'une commune nouvelle réunissant les communes de Cras et de Morette avance avec des séances de travail réunissant les deux conseils municipaux.

Point sur l'intercommunalité:

A l'initiative des maires de Cras, La Rivière, Montaud, Morette, Poliéna, Saint Quentin-sur-Isère et

Chantesse un courrier a été envoyé aux présidents des trois intercommunalités du Sud Grésivaudan concernées par la fusion qui prendra effet au 1er janvier 2017, ainsi qu'aux présidents du Syndicat Mixte du Pays du Sud Grésivaudan et du Smictom. Ce courrier demande la mise en place de conventions de partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais dans les domaines suivants: école de musique, enfance jeunesse, déchèterie, médiathèque, ADMR et portage des repas, collège, piscine, le service pôle emploi et les transports. Ces conventions auront pour but d'atténuer l'effet "frontière" entre le Pays Voironnais et la nouvelle intercommunalité du Sud Grésivaudan pour ces communes qui ont un autre ou d'autres bassins de vie que celui du Sud Grésivaudan.

Point sur l'exécution du budget 2016 de Morette :

Au 30 avril 2016 c'est-à-dire au tiers de l'année budgétaire, les dépenses de fonctionnement sont conformes aux prévisions. Les dépenses d'investissement prévues pour 2016, notamment pour les travaux d'accessibilité, la réfection de route Yves Farge ainsi que la rénovation d'une partie de l'éclairage public seront faites deuxième semestre 2016. Actuellement le compte de trésorerie de la commune s'élève à plus de 126 000 €.

Point sur les travaux en cours et prévus sur Morette:

L'aménagement de sécurité sur la RD 154 est maintenant terminé.

Des travaux sont en cours sur la rénovation de l'éclairage public (changement de luminaires obsolètes et installation d'horloges).

La réfection de l'entrée de la mairie et la mise aux normes des WC sont terminées.

Début juillet 2016 début des travaux d'accessibilité de l'école.

Début de réalisation des travaux sur l'assainissement du haut de Morette courant juin. Une réunion des riverains sera prochainement organisée par la Régie Eau et Assainissement de Vinay pour présenter le chantier.

Réfection par les services du département du pont à la sortie de Morette en direction du col de Chatain.

Réfection de la route Yves Farge prévue à la rentrée de septembre. Une réunion d'information sera organisée pour les riverains dès que les modalités de réalisation seront connues.

Autorisations d'urbanisme :

Mme la Maire présente les dernières autorisations d'urbanisme accordées.

Assemblée de village :

L'assemblée de village annuelle se tiendra le 22 juin 2016.

THÉÂTRE AVEC LE CCAS

Le CCAS de Morette invite tous les habitants, petits et grands, de Cras et de Morette à la représentation de la pièce

**« Diable d'Homme »
Une comédie de Robert Lamoureux.
Par la Compagnie Scarabande**

**Dimanche 19 juin 2016
17h, salle communale
Participation au chapeau**

Un homme très ordinaire entre dans une société d'intérim ... Rien d'original si ce n'est que l'homme en question n'est autre que le



Diable en personne ! Oui ! Satan, alias Méphisto, Belzébuth etc...

Son but : détourner du droit chemin les 5 femmes qu'il rencontre et les conduire en enfer!

Grâce à ses stratagèmes, il semble y parvenir... Mais ce serait compter sans l'intuition et la malice féminine(s?)! Ses « victimes » vont finalement le rouler dans la farine.

Coup de théâtre! Il ne s'agissait là que de personnages de roman! Et l'écrivain n'a plus qu'à se remettre au boulot!

Une comédie pleine d'humour, de fantaisie et de rebondissements, grâce à la plume « diabolique » de Robert Lamoureux.

INFOS GÉNÉRALES

VISITE DES ARCHIVES

Pour la deuxième année, les Archives départementales de l'Isère participent à la Journée Internationale des Archives. *Partout dans le monde, les professionnels unissent leurs voix le 9 juin pour vous faire comprendre pourquoi il est important de soutenir les archives et la profession. Une occasion excellente de découvrir ou de mieux connaître notre profession.... pour éveiller la conscience du public et des décideurs à l'importance des archives.* (Conseil International des Archives)

Ce jour-là, les agents des Archives départementales vous proposent des visites en horaires décalés pour vous faire découvrir les coulisses d'un service public méconnu. De 16 h 30 à 19 heures, des visites d'une heure avec un départ toutes les demi-heures sont organisées. Elles sont gratuites, chacune portera sur un thème particulier, il vous suffit juste de vous inscrire à l'accueil sur place ou par téléphone au 04 76 54 37 81.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES 7 COLLINES



Le 1er avril dernier, l'association des 7 collines s'est réunie pour son assemblée générale annuelle et un nouveau bureau a été élu :

Présidente	Agnès Debost
Vice président	Jo Albanese
Trésorier	Lucien Tavares
Secrétaire	Fabienne Trichard

Nous nous sommes fixés comme objectif de mettre en place quelques actions sur le village, en toute simplicité, dans un climat de convivialité : après-midi crêpes, vente de pains au four, repas des adhérents... et tout projet que les adhérents des 7 collines ou les habitants de Morette voudraient réaliser. Après validation par le bureau, l'association s'engage à soutenir ces projets autant que faire se peut.

Nous joignons un bulletin d'adhésion pour ceux qui désireraient se joindre à nous, ils seront les bienvenus.

D'ores et déjà, nous vous proposons un projet que je porte avec Pascale Blanchon, Marie-Jo Martin, Michèle Pelletier et Agathe Raffort

Ce que vous savez... Ce que vous ignorez peut-être ...

Le village de Morette compte 400 âmes environ. Vous le saviez sans doute...

Ce que vous ignorez peut-être, c'est que parmi nous une vingtaine s'adonne à des « *occupations créatives* » très variées : dessin, modelage, patchwork, peinture, perles, photographie, sculpture, vitrail... Chacun travaille à son niveau seul, en atelier ou en association mais de manière suffisamment sérieuse et passionnée pour en retirer plaisir et satisfaction. Quelques uns sont des professionnels déjà bien connus dans le milieu artistique.

L'association des 7 collines tentera, à l'automne 2016, d'en réunir le plus grand nombre sous forme d'une exposition. Date et lieu restent à définir mais l'idée est lancée. Si vous souhaitez enrichir cette exposition par votre participation, merci de nous le faire savoir (de vive-voix aux uns ou aux autres ou a.debost@orange.fr).

Ce sera l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de se découvrir.

Rencontrons nos voisins, découvrons leurs passions !

Agnès Debost

A.C.C.A MORETTE

Le conseil d'administration de l'ACCA de MORETTE informe ses adhérents que l'assemblée générale de la chasse aura lieu **le dimanche 19 juin 2016 à partir de 9h00** à la maison de la chasse lieu dit "les Sardeux".

Présence de tous les chasseurs vivement souhaitée

Ordre du jour de l'assemblée :

- Compte rendu moral et financier (point sur la saison de chasse 2015/2016)
- Point sur les travaux réalisés en 2015 et prévision 2016
- Manifestations : prévisions 2016/2017?
- Plan de chasse chevreuil (attribution suite à renouvellement du plan de chasse)
- Chasse du sanglier (modalités de la chasse au sanglier)
- Chasse du lièvre
- Lâchers de petit gibier : faisans
- Subvention petit gibier ?
- Renouvellement de deux membres du bureau
- Questions diverses

LES ARCHERS DES MONDALINES



Judi 14 Juillet 2015
MORETTE
A partir de 12 h00

Buvette – dégustation de pétafine
Repas champêtre - Sous chapiteau



Salade tomates
Cochon à la broche
Flageolets
Fromage
Fruit
Café/Vin

Après-midi : Tir à l'Arc , Venez essayer !!- Présentation de matériel de tir à l'arc
Réservation avant le 10 Juillet Adultes : 20 € Enfants : 10 € (moins de 12 ans)
DEZANET Gilbert 04.76.07.24.93 LEITA Chantal 04.76.93.64.86
THEZIER Thierry 04.76.64.78.04 THON Philippe 06.21.54.19.29

AMICALE CLUB BOULES DE MORETTE



- **Quelques résultats :**

- **samedi 16 avril : challenge Maurice Jobin**

- Concours : Charpenay Stéphane (Sillans) bat Gessay Bernard (La Buisse) par 13 à 9
- Complémentaire : Cuchet Jacky (Morette) bat Tromparent Eric (Le Gua) par 13 à 10

- **jeudi 5 mai : challenge de la Municipalité**

- Concours : Piccardi Lucien – Frandon Guy (Saint Marcellin) battent Faravellon Sébastien – Ferraud Rémy (Fontaine/Vinay) par 13 à 10
- Complémentaire : Audouard Patrick – Duport Gérard (La Frette/La Forteresse) battent Barnay Maurice – Aiello Jean-Louis (Vinay) par 13 à 10

- **Prochains manifestations :**

- Vendredi 10 juin à 18 h : Challenge Debernardi Noël et Michel
- Vendredi 24 juin à 18 h : Challenge Blanchard et Belle
- Vendredi 8 juillet à 18 h : Challenge Perrot Berton Martial
- Vendredi 22 juillet à 18 h : Challenge Trapet Alfred et Gilbert
- Mercredi 3 août à 13 h 30 : Challenge Patroncini Libério

Buvette et barbecue ouvert à tous à l'occasion des 5 concours

Renseignements au 04 76 07 83 60

ASSOCIATION LES 7 ÉTOILES

Portes ouvertes de l'association les 7 étoiles

de 10h à 11h15

le samedi 25 juin 2016 à la salle des fêtes de Morette



Dans une ambiance conviviale, les adhérents de l'association vous invitent à participer à une séance de bien être et de détente autour d'une pratique corporelle " chinoise " adaptée à tous les âges (adolescents et adultes).

Tél si besoin : M. RABADAN 06 19 16 93 92

INFOS PRATIQUES

BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX



L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013, portant réglementation du brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des déchets végétaux en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Isère, notifie l'interdiction des brûlages des déchets végétaux. Cet arrêté est le dernier en date, il annule donc les arrêtés antérieurs, notamment celui communiqué l'été dernier par la mairie.

Selon cet arrêté, tous les brûlages des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, quelle soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel, sont interdits en Isère pour les particuliers et

les professionnels (paysagistes, employés communaux, etc.).

Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Seuls, les agriculteurs et les forestiers sont autorisés à incinérer des déchets végétaux et ce, dans le cadre de leur activité professionnelle.

Quelques prescriptions accompagnent les brûlages autorisés pour les agriculteurs et les forestiers:

- "Les opérations de brûlage auront lieu de jour, à l'exception des dimanches, [...] entre 10 heures et 17 heures".

- "Les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant le minimum de fumée".

- "L'adjonction de tout produit (pneus, huile de vidange, gasoil, plastique,...) est interdite."

HORAIRES À RESPECTER POUR EFFECTUER DES TRAVAUX

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30,

- Samedi : de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

- Dimanche et jours fériés : de 10H00 à 12H00



SÉCRÉTARIAT DE MAIRIE

En raison du départ à la retraite fin juin de la secrétaire de mairie, le secrétariat de mairie est en cours de réorganisation.

Nous vous communiquerons au plus tôt les nouveaux horaires d'ouverture au public.

ÇA S'EST PASSÉ À MORETTE

ATELIERS PRÉVENTION DES CHUTES DU CCAS

Après le succès des ateliers « mémoire », le CCAS de Morette et la CARSAT proposent des ateliers « prévention des chutes ». Un groupe de 11 personnes retraitées de Cras et de Morette participe à cette première session de 12 séances. Par une alternance d'exercices pratiques les objectifs de ces ateliers sont de prévenir la perte d'équilibre, de développer des automatismes pour éviter la chute et acquérir des réflexes, adapter son environnement et sensibiliser aux événements de la vie qui peuvent fragiliser.



Les « pierres de rivière » colorées au nom évocateur et poétique doivent rappeler quelques souvenirs d'enfance aux courageux équilibristes !

ANIMATION BOULES PÉRISCOLAIRE

Les enfants de CE2 de l'école découvrent l'activité « boules lyonnaises » dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. L'activité se déroule sur le terrain de boules municipal. Les enfants s'initient à la pratique de la boule lyonnaise sous forme de jeux avec une progression sur la précision u lancer. Le groupe est encadré par des adhérents du Club de boules de Morette, des intervenants du Comité Bouliste de l'Isère et le personnel du syndicat scolaire. Chaque groupe bénéficie de quatre séances.

Des interventions de qualité et une bonne ambiance qui déboucheront peut-être sur de nouvelles vocations !



CROSS DE L'ÉCOLE



Le mercredi 4 mai le beau temps était au rendez-vous pour le cross des écoles de Cras et Morette, tous les élèves ont montré leur performance en effectuant entièrement leur circuit.

FÊTE DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le vendredi 29 avril le Relais Assistants Maternels a organisé une petite fête dans la salle communale de Morette pour les enfants et les assistantes maternelles de Morette et des communes environnantes.

Au programme, goûter et peinture avec les pieds. Autant dire que ce fût un régal pour tous !



ÇA SE PASSE À MORETTE

CONSTRUCTION D'UN MUR EN PISÉ PAR LES ÉCOLES DE CRAS ET MORETTE

Les écoles de Cras et de Morette mènent depuis le début de l'année scolaire un projet « Architecture et Patrimoine » avec la visite de bâtiments de la commune, l'étude des différents modes de construction et des liens avec l'environnement... Dans le cadre de ce projet les quatre classes vont réaliser un mur monument comportant une ouverture permettant d'observer le paysage que l'écrivain Stendhal voyageant entre Cras et Tullins décrivait en 1854 en ces termes :

« Je suis arrivé tout à coup à une des plus belles vues du monde. C'est après avoir passé le petit village de Cras, en commençant à descendre vers Tullins. Tout à coup se découvre à vos yeux un immense paysage, comparable aux plus riches du Titien... »

Le pisé étant l'une des techniques utilisées dans notre région les enseignants ont choisi cette technique pour construire le mur. Cette construction permettra de réinvestir ce qui a été appris dans les différentes classes et de découvrir une activité artisanale. Le terrain communal sous l'église de Morette a été choisi pour son implantation.

L'association Aplomb, centre de formation à l'éco-construction et à la restauration du patrimoine, accompagnera les classes dans les différentes étapes de la construction du mur.

Au cours du mois de juin, vous croiserez certainement des groupes d'enfants se rendant sur le site aux cours des différentes étapes de la construction du mur : fabrication des briques de terre crue, creusement des fouilles, construction du soubassement, pose du coffrage, réalisation du pisé, pose des briques pour la partie haute du mur, pose d'une couverture...



Dans le cadre de ce projet, nous vous invitons à

une présentation du projet des écoles et une
conférence sur la construction en terre par l'association Aplomb
lundi 27 juin à 20h, salle communale de Morette.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Pensez aux enfants de notre village et aux plus grands....

Respectez les limitations de vitesse et marquez l'arrêt !